

me tirer de cet embarras & des doutes que tout cela a fait naître dans mon esprit. Je me flatte que vous saisirez avec empressement l'occasion de fixer dans une province pour laquelle vous vous intéressez, le véritable état de la langue & du bon goût, sur lequel nous commençons bien fort à douter. J'attends votre réponse avec impatience, & suis &c.

*T** , avocat au parlement de N**.*

Je n'ai pu me refuser à la complaisance d'insérer cette lettre dans le Journal. Mais l'auteur ne trouvera pas mauvais que j'aie supprimé les passages qui désignoit un peu trop les personnes & les lieux, & qui par-là eussent pu nourrir la dispute, peut-être déjà trop vive, qui paroît s'être élevée au sujet de ces nouveautés oratoires & grammaticales. Quant à la décision que M^r. T** me presse de donner, je me garderai bien de l'ambition de m'ériger jamais un tribunal de cette nature. Dès qu'une chose se plaide contradictoirement, je respecte bien trop les droits des acteurs pour les compromettre avec mes foibles lumières. Ce n'est que sur les causes entièrement dévolues au jugement du public, &, pour ainsi dire, abandonnées par les parties intéressées, que j'ose quelques fois hasarder quelques conclusions. Encore ne suis-je pas dans le cas d'ignorer que ce genre d'audace peut devenir funeste.

 *J'apprends que des religieux estimables, dans le dessein d'élever à la gloire de Dieu un temple digne de lui, voient en différentes provinces pour y observer les*